

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oratio Avocats a conseillé l'associé et le dirigeant de Sarthe Palettes Emballages dans le cadre de sa cession de contrôle au Groupe Burban Palettes Recyclage

Paris – le 06 janvier 2026, Oratio Avocats, cabinet d'affaires français indépendant, a conseillé le dirigeant de Sarthe Palettes Emballages dans le cadre de sa cession de contrôle au Groupe Burban Palettes Recyclage.

Sarthe Palette Emballage est une entreprise française indépendante spécialisée dans la vente, la fabrication, la réparation et le recyclage de palettes et d'emballages en bois pour les professionnels. Fondée en 1995, elle est implantée à Champagné (Sarthe) et dispose d'une infrastructure logistique importante avec un stock permanent de plus de 100 000 palettes, une flotte de camions dédiée à la collecte et à la livraison, et plusieurs sites d'activité couvrant plus de 30 000 m².

Burban Palettes Recyclage est un groupe français indépendant, créé en 1991 et basé à Ormes (Loiret). Il est spécialisé dans la collecte, le tri, la réparation, la valorisation et la vente de palettes en bois, agissant comme un acteur majeur de l'économie circulaire et du recyclage de palettes en France. Présent sur l'ensemble du territoire, le groupe dispose d'un réseau d'environ 30 sites de collecte et de tri et emploie plusieurs centaines de collaborateurs. Grâce à ce maillage territorial complémentaire, le groupe Burban Palettes Recyclage poursuivra ses économies logistiques et de transport.

Cette opération stratégique illustre la dynamique du secteur de l'emballage et de la recyclabilité des palettes, et marque une étape importante pour le développement du Groupe Burban Recyclage.

Intervenants sur l'opération

Côté cédant :

Sous la responsabilité d'Yvan Marjault, l'équipe d'Oratio Avocats était composée de :

- Équipe M&A : Yvan Marjault (associé), Clémence Maussaint (clerc d'avocat) et Juan Navarrete (assistant juridique).
- Équipe sociale : Gwénaél Froger (juriste).

- Équipe fiscale : Sophie de Marne (associé) et Arthur Manuel (juriste).

Le montage de l'opération a également mobilisé :

- Intermédiaire M&A : Cairus, représenté par Sébastien Launay, Salah Eddine Batrah et Fabien Caillot.
- Experts-comptables : Fiteco, représenté par Madame Céline Boulay.

Côté acquéreur :

- Avocats : Jean-Philippe Vaslin et Christelle Emonnet.
- Experts-comptables : Orcom.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 270 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 143 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Plus particulièrement, Oratio Avocats intervient régulièrement sur les opérations du corporate finance dans le cadre d'audits, dans les opérations d'acquisitions et de fusions de sociétés, de levées de fonds et de financements structurés.

Contact presse : Agence Otto

Géraldine Otto | Sabrina Dazi

+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35

gotto@agenceotto.com | sdazi@agenceotto.com